

Anglicismes d'ici et de France

Gaston Bernier

Volume 42, numéro 3, juillet–septembre 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033266ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033266ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bernier, G. (1996). Anglicismes d'ici et de France. *Documentation et bibliothèques*, 42(3), 137–137. <https://doi.org/10.7202/1033266ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1996

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Anglicismes d'ici et de France

Tout le monde sait que l'attitude des Québécois d'une part et des Français d'autre part à l'égard des anglicismes qui se glissent dans le langage de tous les jours et dans tous les milieux spécialisés va d'un extrême à l'autre. De ce côté-ci de l'Atlantique, on s'en prend au prétendu snobisme des Français et on le dénonce souvent, lesquels utilisent sans complexe «look», «sponsoriser», «hardware», «stop», «drug store», «must» et tutti quanti. Mais en même temps, on trouve le «fun» nos compatriotes qui se disent au «top» de leur profession, qui ont un emploi «régulier», qui profitent d'«avantages marginaux».

Pendant qu'ici on dénonce l'utilisation du syntagme «week-end» (le couple samedi et dimanche), les locuteurs de l'Hexagone prennent l'expression «fin de semaine» comme signifiant la fin de la semaine (le jeudi et le vendredi).

Somme toute, la sensibilité des deux communautés diverge largement. Au Québec, on cherche à traduire les expressions anglaises, à leur trouver des équivalents français même si la tâche n'est pas toujours facile. Il est possible que des efforts semblables soient le lot de certains Français mais le courant n'est pas perceptible en terre laurentienne. Il serait le fait d'une minorité tout au plus.

Le volume récent de Madame PrévotEAU et Monsieur Utard (*Manuel de bibliographie générale*, 1995) dont un compte rendu a été publié récemment dans *Documentation et bibliothèques* (vol. 42, n° 2, avril-juin 1996) peut servir d'illustration de l'attitude réceptive, d'autres diraient laxiste, du milieu documentaire français. Le volume en question, cela est révélateur, contient un certain nombre d'anglicismes qui ont cours au Québec depuis belle lurette. Dans cette catégorie, on retiendra l'emploi du mot «pamphlet» dans le sens de brochure (p. 164), de l'adjectif «sophistiqué» dans le sens de «complexe» (dans l'expression «possibilités de recherches plus sophistiquées», p. 274), de «disponible» pour signifier «en vente», du calque «littérature grise»

(p. 193) plutôt que parapublications, etc. On comprenait les professionnels d'ici qui cédaient à la prégnance de la bibliothéconomie nord-américaine, qui traduisaient littéralement des articles ou des livres écrits en anglais, en dépit de leur sensibilité linguistique. On tenait pour acquis cependant qu'au pays de Molière on ne mordrait pas aussi facilement à l'hameçon de la facilité.

À côté des anglicismes connus et utilisés tant au Québec qu'en France, on peut identifier un second groupe: des importations ou des inventions françaises. C'est ainsi qu'on trouve la chaîne du substantif «reprint» et du verbe «reprinter» (p. 166), qu'on parle de «réassorts» d'ouvrages abîmés (p. 167), de lecture des «mailings» publicitaires (p. 171), des «fictions» pour adultes (p. 164), etc. Si le manuel avait été publié au Québec, on aurait sans doute tenté de remplacer ces dernières expressions à quelques occasions et de manière partielle peut-être par «reproduction», par «reproduire», par «remplacer», par «dépliants» ou «feuilles publicitaires», par «littérature».

Les auteurs du *Manuel de bibliographie* n'ont fait aucun effort pour franciser la désignation des réalités nouvelles. Parmi ces dernières, on retiendra le CD-ROM, les CD (p. 184), les laserdisc (p. 187). Il serait sans doute illusoire, peut-être serait-ce se battre contre des moulins à vent, de vouloir remplacer du jour au lendemain ces sigles et expressions. Mais il faudrait tout au moins suggérer des solutions de rechange, faire preuve d'imagination et «presser» la langue française de manière à la forcer à s'adapter à l'époque et à nommer les panoplies des techniques et produits, sinon avec des mots français, du moins avec des mots adaptés. Des organismes gouvernementaux de la République ont proposé des équivalents et beaucoup de néologismes. On pense au Haut Conseil de la francophonie et aux commissions de terminologie et à leurs nombreuses recommandations. Il aurait été de mise qu'on les utilise à quelques reprises dans le texte de manière à multiplier les options

et à rendre possible la francisation de techniques ou d'instruments nés ailleurs. Il serait normal que les professionnels francophones puissent essayer de dire ou d'écrire «Cédérom» (comme on le voit de plus en plus dans la presse québécoise) ou «doc», «disque compact» et «disque laser» (on utilise d'ailleurs cette expression, en manchette, à la p. 186).

Il est possible que les anglicismes égaillés tout au long du volume soient passés inaperçus. Pour l'heure, on peut pardonner ces légères faiblesses étant donné la valeur d'ensemble du volume. Cependant, on comprendra la réaction des lecteurs québécois, confrontés qu'ils sont à la présence séculaire des anglicismes, qui s'efforcent de les combattre (très souvent avec succès en longue période) mais avec lesquels ils doivent vivre bon gré mal gré.

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale